



PROCÈS VERBAL DU COMITE DE QUARTIER

DU JEUDI 17 NOVEMBRE 2022 A 20H45

Le Comité de quartier de Moulet – Viallard – La Coussedière dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Melaine GUILLOU.

Etaient présents : Melaine GUILLOU, Laurence DUPONT, Chantal RAPIN, Jennifer SIMONET, Joël DE AMORIM, Nicolas BONJEAN

Etaient représentés : /

Etaient excusés : Sylvain MARSY, Jean-Charles FAURE, Julie MIFSUD, Sylvain GONDET, Jessie HERNANDEZ, Clément VALERIO, Aude DUHAMEL

Etaient absents : /

M. Melaine GUILLOU, en qualité d'animateur du comité de quartier de Moulet, après avoir procédé à l'appel des membres, ouvre la séance du Comité de quartier et désigne M. Melaine GUILLOU aux fonctions de secrétaire de séance.

RENOUVELLEMENT DU GROUPE D'ANIMATION.

Un appel a été passé sur la discussion WhatsApp du comité de quartier, aucune candidature n'a été reçue.

Vu le faible nombre de participants lors de la séance du 17 novembre 2022, Melaine GUILLOU indique qu'il est prêt à prolonger son rôle d'animateur. Jennifer SIMONET reprend le rôle d'animateur en remplacement de Sylvain GONDET pour 3 mois. Le rôle d'animateur de Sylvain MARSY est également prolongé pour 3 mois.

ACTUALITÉS

Communication :

- lors du précédent comité, il avait été convenu de mieux faire connaître les dates des réunions de façon à faciliter la présence des habitants intéressés. Pour cette réunion, le groupe d'animation a donc :
 - demandé à la mairie de publier l'info sur maire et citoyens,
 - réalisé une affiche qui a été placardée sur le panneau d'affichage devant l'école,
 - transmis l'info au groupe d'animation du comité de quartier de quartier de Marcenat.

Ces actions ont eu un impact positif au vu des participants hors comité de quartier lors de la séance du 17 novembre.

Courrier reçu :

- Etude sur l'avenir des mobilités à Volvic : les citoyens sont invités à participer à une enquête jusqu'au 9/12/2022 : <https://www.ville-volvic.fr/actualites/enquete-sur-la-mobilite-2349>
- Réunion publique du comité de quartier de Marcenat : vendredi 25/11 à 20h30 au four de

Moulet.

→ Chantal RAPIN prévoit de s'y rendre et fera un retour au comité de quartier.

Question soulevée : quel rapprochement souhaité entre les 2 comités ?

Sur la question du nombre de personnes, la cible de la mairie resterait à 12 personnes par comité. Dans les deux comités, le constat est le même : la participation n'est pas élevée et une fusion des comités permettrait probablement à terme de trouver un équilibre à 12 participants.

L'objectif sera de trouver des thématiques complémentaires entre les deux comités. Un rapprochement peut permettre de diversifier les projets, mais imposera de passer du temps à se connaître et trouver des modes de fonctionnement communs.

Position du comité de quartier de Moulet – Viillard – La Coussedière :

- Consensus sur la perspective de rapprochement des comités, sans attendre la fin du cycle de 3 ans des comités. Une première action est d'aller présenter les sujets déjà lancés au comité de Marcenat.
- Toutes les options sont ouvertes, d'un rapprochement sur certains sujets jusqu'à la fusion. Le choix effectué devra mettre d'accord le maximum de personnes.
- Il est important que les sujets traités et lancés ou sur le point de l'être ne soient pas remis en question et ralentis.

Autres actus :

- Avancement du chantier de la zone de rencontre de l'école de Moulet-Marcenat

Encore en attente de l'entreprise, qui doit aussi faire d'autres chantiers à Volvic. Jamais fait par cette entreprise dans la région.

Les places de parking sont prévues dans le projet.

Le comité de quartier sera consulté si besoin, a priori assez d'infos pour la mairie pour continuer.

- Le comité ne voit pas de contradiction entre le dispositif « car à pattes » et l'aménagement de la zone de rencontre. Melaine GUILLOU prend en charge l'action de contacter les parents d'élèves en charge du projet pour échanger.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT AUTOUR DU FOUR DE MOULET (en présence des élus référents)

Melaine Guillou présente la proposition d'aménagement élaborée par le comité. Cf. *diaporama en annexe*.

Réactions :

Quelques questions des participants sur le stationnement (pas problématique, mais à réfléchir)

Retour des élus : besoin de faire chiffrer ce type de projet plus complexe que les autres propositions par des professionnels. Le financement devra être discuté suite à ce chiffrage.

Suites à donner :

- procéder comme pour l'aménagement devant l'école : faire une réunion dédiée (et publique) avec des élus (en plus des référents + Nicolas Bonjean) et en visant le maxi de participation (en distribuant un flyer dans les boîtes aux lettres par exemple). Cela permettrait d'avoir une validation de principe de l'équipe municipale pour aller à l'étape suivante (un chiffrage).

- Le comité de quartier doit au préalable passer une séance pour enrichir / compléter le projet et s'assurer que la proposition est bien collective et représentative des attentes du comité de quartier complet. Cette séance pourrait impliquer aussi le comité de Marcenat, le four étant très utilisé par tous les habitants.

AUTRES AMÉNAGEMENTS ENVISAGÉS (entrée/sortie de viallard, abords de l'aire de jeu et de l'abreuvoir de moulet, abords du four de moulet) : POURSUITE DE LA RÉFLEXION

Entrées et sorties de Viallard :

En l'absence de participants de Viallard, ce sujet est remis à une séance ultérieure.

Moulet :

Chantal RAPIN rappelle les proposition déjà formulées et représentées sous forme de dessin pour plus de clarté :

- Zone du city stade : proposition d'installer des bancs et des plantations (pour bénéficier d'un ombrage) bénéfique pour tous les habitants, y compris ceux qui ne sont pas directement concernés par les jeux.
- Zone autour de l'abreuvoir de Moulet : mettre l'abreuvoir en valeur (et l'indiquer depuis la rue probablement), le rendre accessible (marches à aménager), planter un verger et organiser un espace pour faire des animations ou se rencontrer (bancs, etc.).
- Fontaine à la sortie de Moulet : végétaliser et mettre en valeur.

-> Le comité de quartier doit passer une séance pour préciser ces projets (liste des aménagements souhaités, plans, visuels). La mairie envoie un catalogue de mobilier urbain et précise les contraintes d'urbanisme (couleurs RAL autorisées notamment), pour aider à la réflexion du comité de quartier.

-> Pour la zone de l'abreuvoir : il est nécessaire d'aller voir sur place en journée (se rendre compte du relief, prendre des photos). Le comité de quartier proposera un rendez-vous d'ici à la prochaine séance avec les volontaires du comité de quartier pour réfléchir sur place.

-> La mairie précise que pour ce type d'aménagements, un chantier d'insertion est possible (escaliers par exemple). Les espaces verts de la ville peuvent être force de proposition pour les plantations et sont ouverts aux propositions du comité de quartier.

POINTS DIVERS :

Table de pique-nique à la Coussedière :

-> table installée le 10/11 par les services techniques. Remerciements du comité de quartier.

Sécurité (intervention de S. Faure)

Besoin d'ajouter des panneaux d'entrée de village à toutes les voies, notamment panneau Moulet-Marcenat en venant de la Route de la Coussedière et la rue du Chalard. Réflexion sur le nombre de panneaux limitation 30km/h, probablement à optimiser.

MODALITÉS POUR LES PROCHAINES SÉANCES

- **Prochaine réunion le jeudi 19/01/2023 à 20h45.**

Prévoir une galette des rois et un verre de l'amitié pour la nouvelle année.

Lieu : **salle du four de Moulet**

Ordre du jour :

Étant donné le grand nombre d'idées à travailler et préciser, la proposition est de faire une réunion « de travail » (pas ouverte au public) pour préciser les projets d'aménagements à Moulet. Vue leur moindre complexité, le comité de quartier souhaite d'abord travailler sur les 3 zones proposées par Chantal RAPIN.

Les autres rubriques seront également traitées brièvement (courrier, point sur les projets en cours, actualités).

La proposition serait également d'établir un calendrier pour 2023 pour les séances de comité de quartier.

INFORMATIONS

L'ordre du jour étant traité en ayant permis à chacun de s'exprimer, la séance est levée à 22h20.

Les animateurs du comité de quartier